

Paris, le 2 juin 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION VISANT A VALORISER LES COMPETENCES DES SALARIES DE PLUS DE 50 ANS ET DU SITE WEB POUR LES EMPLOYEURS, LES SALARIES ET LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE 50 ANS ET PLUS POUR LEUR RECRUTEMENT ET LEUR MAINTIEN EN EMPLOI

Dans le cadre de l'initiative « Emploi des 50+ » lancée le 29 avril dernier en faveur de l'emploi des travailleurs expérimentés, la ministre chargée du Travail et de l'Emploi Astrid PANOSYAN-BOUVET lance le 31 mai 2025 une campagne de communication nationale et un site web pour valoriser leurs compétences et encourager leur maintien dans l'emploi et leur recrutement. Cette campagne vise à déconstruire les stéréotypes associés à l'âge et réaffirmer que les 50 ans et plus sont un atout pour le monde du travail par leur engagement, leur expérience ou encore leur capacité à transmettre. Elle sera diffusée en radio/audio digital, en affichage et en digital du 31 mai au 6 juillet 2025. Le site web, en ligne dès fin mai, propose bonnes pratiques et outils à destination des salariés, des demandeurs d'emplois et des employeurs pour le recrutement et le maintien en emploi des 50 ans et plus.

Une grande initiative « Emploi des 50+ » pour changer la loi, les regards et les pratiques

Aujourd'hui, le taux d'emploi est à peine de 61,5% pour des 55-64 ans et de 37 % chez les 60-64 ans en France. C'est un gâchis humain qui a un coût pour notre société comme pour notre économie.

Cette campagne de communication nationale s'inscrit dans le cadre de la grande initiative « Emploi des 50+ » en faveur de l'emploi des travailleurs expérimentés. Celle-ci a trois grands objectifs : changer la loi, changer les pratiques et changer les regards.

Changer la loi, par la transposition de l'Accord National Interprofessionnel signé en novembre 2024 par les partenaires sociaux. Il sera présenté en juin au Parlement. Ce texte apportera de nouveaux outils concrets pour favoriser la reprise ou le maintien en emploi des salariés expérimentés (CDI senior, décalage de l'ouverture des droits à la retraite progressive, renforcement de l'entretien de mi-carrière...). L'ensemble de ces mesures ira de pair avec un effort accru de prévention de l'usure professionnelle et une facilitation des transitions et des reconversions.

Changer les regards via cette campagne de communication nationale. Selon le Défenseur des droits, l'âge est aujourd'hui la première discrimination au travail. Passé 50 ans, un candidat a trois fois moins de chance d'être rappelé en entretien d'embauche. Les plus de 55 ans sont moins d'un tiers à bénéficier de la formation professionnelle. Cette campagne entend ainsi déconstruire les stéréotypes associés à l'âge. Son ambition est claire : faire reculer ces discriminations et clichés et mieux valoriser les compétences des travailleurs expérimentés.

Changer les pratiques par l'engagement de l'ensemble des services de l'État, ainsi que nos partenaires – en particulier l'Association Nationale des DRH (ANDRH), la communauté Les Entreprises S'Engagent, le Club Landoy, le MEDEF, le CPME, l'U2P et le METI – via notamment l'organisation de nombreux événements partout en France tout au long du mois de juin et le lancement d'un site web qui propose des outils concrets et des bonnes pratiques pour le recrutement et le maintien en emploi des 50 ans et plus. 12 événements en région, organisés autour de tables rondes et d'échanges de bonnes pratiques réuniront 2000 entreprises à travers la France. Les Hauts de France seront les premiers à organiser cet événement le 5 juin à Lille. Ce sera ensuite le tour de Bordeaux le 10 juin, de Toulouse Marseille et

Strasbourg le 11 juin, de Metz et Châlons-en-Champagne le 23 juin, de Rouen, Nantes, Paris le 16 juin, de Rennes, Dijon et Lyon le 17 juin et d'Orléans le 24 juin.

Une campagne s'adressant aux employeurs et aux 50+ eux-mêmes pour combattre les préjugés

La campagne de communication nationale s'adresse autant aux dirigeants d'entreprises et aux responsables des ressources humaines, qu'aux salariés de 50 ans et plus. Elle vise à renforcer l'employabilité des 50 ans et plus en rappelant leur contribution déterminante à la performance des organisations par leur engagement, leur expérience ou encore leur capacité à transmettre compétences et savoir-faire. Elle se déploie autour de clips audios et de visuels diffusés du 31 mai au 6 juillet 2025 et d'un kit de communication numérique qui comprend des visuels, des messages clés et des publications prêtes à l'emploi pour les réseaux sociaux, que chacun est invité à relayer.

Elle mobilise plusieurs canaux pour toucher efficacement les recruteurs et les salariés expérimentés :

- Un plan radio puissant sur les stations généralistes et musicales à forte audience, mais aussi en audio digital sur les webradios et plateformes de streaming avec des spots de 20 secondes diffusés entre le 31 mai et le 22 juin ;
- De l'affichage digital (DOOH) dans les gares, métros, vitrines commerciales et immeubles de bureaux à partir du 2 juin et jusqu'au 15 juin ;
- Une communication spécifique sur LinkedIn, ainsi qu'en média digital sur des plateformes affinitaires avec les cibles employeurs et travailleurs expérimentés.

Autour d'une accroche explicite « 50 ans et +, comptons sur l'expérience », 3 visuels mettent en scène des travailleurs expérimentés en action :

- Avec 28 ans d'expérience, Bruno est d'une fiabilité à toute épreuve ;
- Avec 30 ans d'expérience, Anne est un pilier solide de son équipe ;
- Avec 32 ans d'expérience, c'est Marc qu'on appelle pour former les nouveaux.



Elle renvoie vers le site ressource www.emploi50plus.gouv.fr.

Un site web pour recruter et maintenir dans l'emploi autrement

Le site web est un centre de ressources et une boîte à outils concrète. Il rassemble des témoignages vidéo, des bonnes pratiques et des outils à destination des employeurs d'une part et des salariés de plus de 50 ans d'autre part, un guide des bonnes pratiques.

Pour les employeurs, il propose des ressources pour lutter contre les stéréotypes liés à l'âge, recruter et intégrer des profils expérimentés, accompagner des parcours, pour soutenir le développement des compétences et les mobilités professionnelles, maintenir dans l'emploi et améliorer les conditions de travail afin de prévenir l'usure professionnelle et favoriser la qualité de vie au travail et enfin anticiper et sécuriser la fin de carrière et la transition vers la retraite.

Pour les employés et les demandeurs d'emploi expérimentés, le site propose des outils pour la recherche d'emploi, la reconversion professionnelle, la formation et le maintien en poste. Il offre également des ressources pratiques, des témoignages inspirants pour valoriser l'expérience des 50 ans et plus.

Employeurs, salariés et demandeurs d'emploi, accédez ici à l'ensemble des dispositifs et outils, des ressources utiles et accessibles en ligne sur l'emploi des 50 ans et plus : des témoignages d'entreprises, des informations pratiques sur les dispositifs de formation et de reconversion professionnelle, les moyens de lutter contre les stéréotypes liés à l'âge, des conseils sur l'aménagement des conditions de travail pour favoriser le maintien en emploi et le bien-être au travail des 50 ans et plus.



Vous êtes une entreprise

[Cliquer ici](#)



Vous êtes salarié ou demandeur d'emploi

[Cliquer ici](#)

Engager son entreprise pour l'emploi des 50+

Publié le 16/05/2025 | ⌚ Temps de lecture : 100 minutes

RÉSUMÉ
1. Lutte contre les stéréotypes
1.1. Révéler la vraie valeur des travailleurs de plus de 50 ans
1.2. Lutter contre les stéréotypes et favoriser l'intégration intergénérationnelle
2. Recrutement
2.1. Recruter un collaborateur de 50 ans et plus avec des méthodes adaptées
2.2. Sécuriser la prise de poste et l'intégration des collaborateurs de 50 ans et plus
3. Parcours professionnels
3.1. Favoriser l'acquisition de nouvelles compétences en interne
3.2. Accompagner les reconversions ou transitions professionnelles
3.3. Organiser la transmission des compétences



Cette page, reprenant les informations du guide *Engager son entreprise pour l'emploi des 50+* rédigé par le ministère du Travail et de l'Emploi avec la communauté « Les entreprises s'engagent », a pour objectif d'accompagner les dirigeants et responsables des ressources humaines des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activités dans la structuration d'une politique RH efficace et durable en faveur des plus de 50 ans.

Lien vers le kit de communication (spots radio, visuels diffusés en DOOH...)

<https://dicom-ministeres-sociaux.wimi.pro/shared/#!/folder/95c59db24a947c71937860f3b9b4d0438cfd18798a557e7656e74b8a062a4974>

Lien vers le site web

www.emploi50plus.gouv.fr

Contact

Cabinet de la Ministre chargée du Travail et de l'Emploi

sec.presse.te@travail.gouv.fr